

des Canadiens à Londres en raison des efforts qu'il a faits pour placer sa province au tout premier rang.

L'agent général de l'Ontario, M. Wm. C. Noxon, a son bureau sur le Strand, où il occupe avec son personnel un édifice entier. Il a sur le Strand une vitrine qui est toujours attrayante et où il expose des produits finis et des matières premières. M. Noxon administre son bureau avec beaucoup d'habileté et ses efforts pour trouver des colons ont été couronnés de succès.

La province de Québec, représentée à Londres par le docteur L. J. Lemieux, a son bureau sur le Kingsway; deux vitrines sont remplies d'une variété de produits de Québec et, à l'intérieur, on a fait un étalage de produits miniers, de céréales, etc.

La province de la Nouvelle-Ecosse a une maison dans les Spring Gardens. M. John Howard, son agent général, est le doyen des agents du Canada. Il s'est acquis une excellente réputation dans sa province.

Les bureaux des chemins de fer canadiens

L'absence de tout étalage de produits dans l'édifice du Canada est compensé dans une certaine mesure par les chemins de fer canadiens, qui ont leurs bureaux tout près, de l'autre côté de la rue. Les vitrines du Pacifique-Canadien sont toujours attrayantes et on en change les garnitures très souvent. Elles constituent une réclame de premier ordre pour le Canada.

Deux cents verges plus loin, se trouvent les bureaux des Chemins de fer nationaux du Canada qui ont deux vitrines contenant des étalages de produits canadiens et d'articles de propagande. Quand le prix de 2 livres sterling pour la traversée fut mis en vigueur, ce furent les chemins de fer canadiens qui l'annoncèrent. L'édifice du Canada ne contient ni à l'intérieur ni à l'extérieur rien qui fasse appel aux colons.

Les visiteurs canadiens qui se plaignent du peu de réclame que l'on fait à Londres pour le Canada ont été encore plus désappointés quand ils ont découvert que le Canada ne faisait pas partie de la section des produits des colonies et des dominions, à l'exposition des industries britanniques, ni de l'exposition des demeures idéales. Quand le gouvernement impérial a établi la commission des ventes de l'empire pour promouvoir la vente des produits de l'empire dans la mère patrie, il lui a accordé un crédit d'un million de livres sterling pour atteindre son but. Le refus du Canada de fournir sa part a paru extrêmement disgracieux et très désappointant. Quelqu'un a commis une bêtise!

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami voudrait-il me dire le nom de l'auteur de cette communication?

L'hon. M. BENNETT: J'ai fait préparer ce mémoire et je ne me propose pas de dévoiler le nom de son auteur. Il s'agit d'un observateur indépendant et ce que j'ai lu représente les vues d'un citoyen ordinaire.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami conviendra cependant que c'est le nom de l'auteur qui fait toute la valeur des documents cités dans cette Chambre.

L'hon. M. BENNETT: J'en prends toute la responsabilité.

[L'hon. M. Bennett.]

Le très hon. MACKENZIE KING: Mais mon honorable ami ne consent pas à nommer l'auteur de ce document?

L'hon. M. BENNETT: Non, mais j'en assume toute la responsabilité. J'ai fait une enquête personnelle au sujet d'une partie des choses dont il est question dans ce mémoire, la dernière fois que je suis allé à Londres, et c'est alors que j'ai décidé d'obtenir par écrit des commentaires d'un observateur désintéressé. Je demanderai au premier ministre de nous dire si ses propres observations ne confirment pas l'exacitude de chaque passage de ce que je viens de lire.

Le très hon. MACKENZIE KING: Bien au contraire, je n'ai jamais été aussi surpris. Au cours d'une conversation que j'eus avec mon honorable ami à son retour d'Angleterre, je l'ai trouvé enthousiasmé de l'édifice du Canada et du haut commissaire. Quand j'ai vu mon honorable ami se lever de son siège, j'ai réellement pensé qu'il allait faire l'éloge de l'un et de l'autre.

L'hon. M. BENNETT: Le premier ministre a raison et avant de terminer mes remarques, j'aurai quelque chose à ajouter sur ce point. Je voudrais cependant savoir s'il vaut mieux avoir à Londres une ambassade ou un bureau commercial. L'édifice du Canada est admirablement situé. Il est magnifique, bien construit et meublé avec goût. Je désire rendre hommage à la générosité, au désintéressement et au patriotisme du haut commissaire. Il a dépensé son propre argent avec prodigalité dans cet édifice, dont il a payé personnellement une partie de l'ameublement. Il a placé sur les murs des œuvres d'art d'une valeur inestimable. Il remplit les devoirs de sa charge d'une excellente manière et, il est intéressant de le noter en passant, il s'est acheté une splendide résidence au n° 94, Lancaster Gate, où il a dépensé des milliers de livres sterling. L'hospitalité du haut commissaire est princière et aucune magnificence ne saurait dépasser la générosité avec laquelle il a dépensé son argent. Rien ne saurait surpasser non plus les efforts qu'il fait pour aider à ses concitoyens du Canada qui peuvent avoir besoin de renseignements. Je suis bien prêt à reconnaître tout cela.

Mais ce n'est pas le point que je discute. Je me demande s'il ne faudrait pas avoir à Londres, à part notre ambassade, un bureau où l'on s'occuperait surtout des choses commerciales. Je tiens sûrement à ajouter à mes propres remarques ce que j'ai lu ailleurs; et cela prouvera la justesse de mon opinion; à savoir que nous n'avons pas su profiter, au point de vue des affaires, de l'état de choses qui existe à Londres. Ce bureau ne fait pas